Bulletin Municipal
Octobre 2013 • N°55

Saint-Georges du Bois

Éditorial du Maire	P.2
Conseils municipaux	P.3-7
Actualités	P.8-11
Urbanisme et Travaux	P.12-14
Intercommunalité	P.15-17
Histoire	P.18-19
Vie scolaire	P.20-21
Associations	P.22-27
Rétrospectives	P.28-29
Infos sociales et pratiques	P.30-31

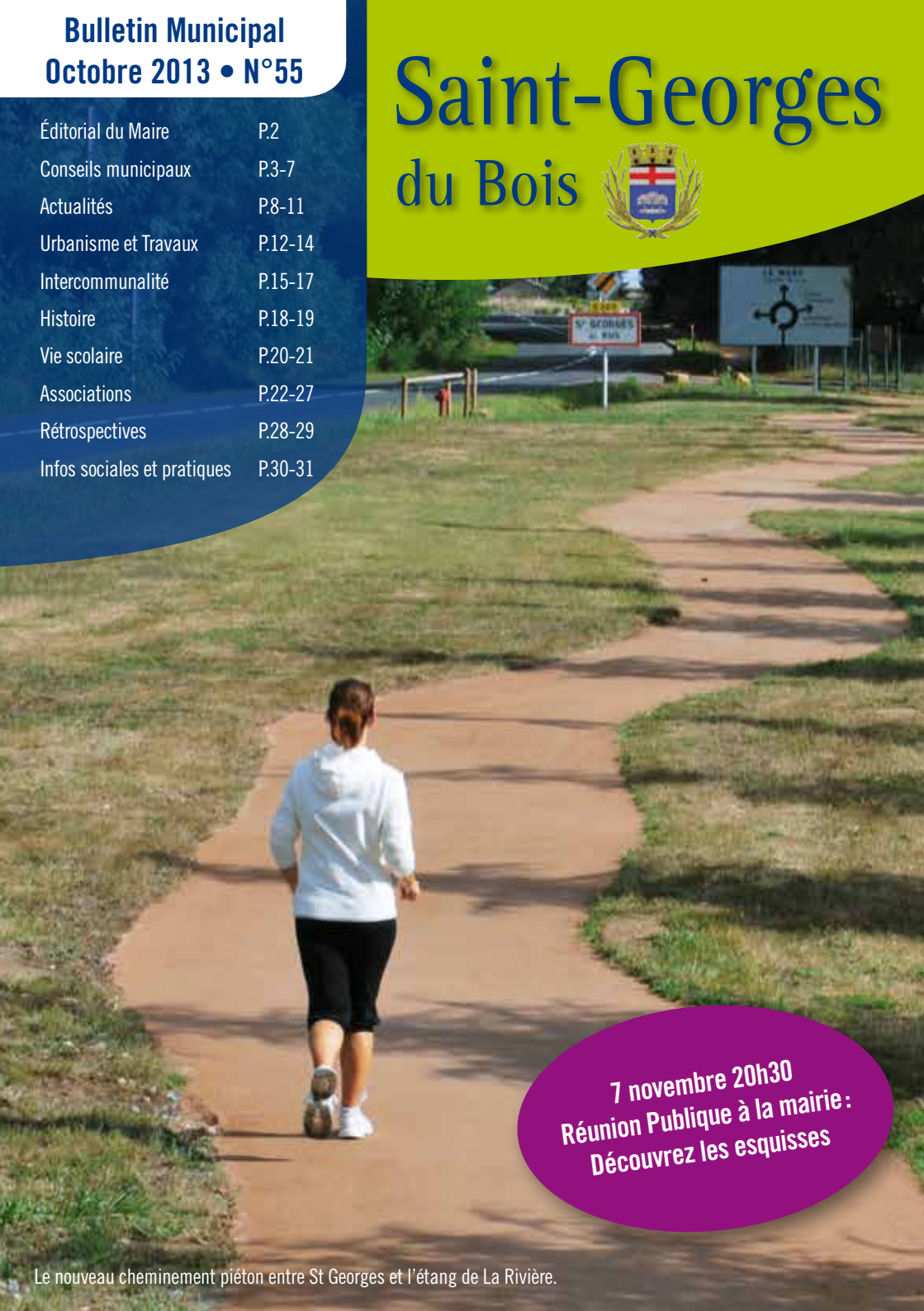

7 novembre 20h30
Réunion Publique à la mairie :
Découvrez les esquisses

Le nouveau cheminement piéton entre St Georges et l'étang de La Rivière.

Edito

L'école est au centre de nos préoccupations en cette période et ce, à plusieurs titres.

- Tout d'abord, le projet de nouvelle école est bien lancé. Après la définition des besoins qui s'est déroulée autour d'un comité de pilotage réunissant des représentants de l'équipe pédagogique et des parents d'élèves et un premier échange au cours d'une réunion publique, nous sommes passés à la sélection du cabinet d'architectes.

  Nous avons sélectionné sur références trois architectes parmi 56 dossiers qui ont été reçus en septembre. Les trois cabinets sont invités à élaborer un projet correspondant au cahier des charges avec esquisses pour que nous puissions procéder au choix final. Ces esquisses seront exposées en salle du conseil municipal début novembre et feront l'objet d'une réunion publique de concertation le 7 novembre à 20h30 à la mairie. Le conseil municipal se réunira ensuite le 12 novembre pour choisir le cabinet à qui sera confiée la réalisation de la nouvelle école primaire du groupe scolaire Trompe souris.

- Les rythmes scolaires sont aussi un sujet de mobilisation pour les élus puisque nous travaillons à la mise en œuvre de temps éducatifs sous responsabilité de la commune en complément des 24 heures par semaine réparties sur 4,5 jours, assurées par l'éducation nationale.

  L'ingénierie de la nouvelle organisation se construit en collaboration avec la communauté de communes et pour Saint Georges, nous avons souhaité professionnaliser l'une de nos collaboratrices, Aude LEFORT, qui suit, depuis juillet et pendant un an une formation qui lui permettra d'être la référente de notre commune.

  Parallèlement, nous travaillons avec les enseignants et les parents d'élèves pour élaborer plusieurs scénarii sur ces nouveaux rythmes, en nous appuyant sur les réponses au questionnaire auquel vous avez répondu à la fin de l'année scolaire précédente.

  À ce jour, la piste privilégiée, est l'aménagement du temps éducatif en fin d'après-midi, à hauteur de trois jours par semaine, les lundis, mardis et jeudis.

  Sur ce sujet aussi, une réunion publique sera organisée prochainement.

À côté de ces deux gros sujets de réflexion, la rentrée scolaire a accueilli 186 enfants, en légère progression sur l'année dernière.

Les mois qui viennent seront donc très denses puisqu'en plus de ces sujets, nous continuons à travailler avec Sarthe Habitat sur le projet de résidence adaptée pour personnes âgées, qui a été présenté au bureau de la communauté de communes en juillet dernier. En effet, l'idée est que cette résidence soit réalisée au profit des personnes âgées du Bocage Cénomans.

Enfin, comme vous pourrez le lire dans le compte-rendu du conseil municipal du 23 septembre, nous sommes aussi mobilisés sur le transfert avec extension du cabinet médical et de la pharmacie.

Franck BRETEAU Maire
mairie-sgdb@orange.fr

Conseil Municipal 22 juillet 2013

1 - TARIFS 2013-2014 DE LA CANTINE

M. Le Maire présente le bilan 2012-2013 de la gestion de la cantine :

- **Montant des dépenses** : 166 874 € (dont le coût des heures de surveillance sur la cour, avant et après le repas pour 10 731 €)
- **Montant des recettes (redevance repas)** : 72 267 €
- **Nombre de repas servis** : 20 811 dont 20 287 repas enfants, et 524 repas adultes
- **Prix de revient d'un repas** : 8,02 €. Pour information, le prix de revient sans les heures de surveillance est de 7,50 €
- **Part de la commune au prix du repas** : 56,62 %

Le montant des dépenses est stable par rapport à l'année précédente alors que le nombre de repas servi a progressé. Cependant la part à la charge de la commune reste supérieure à l'objectif initial du conseil municipal qui était de 50 % (nous sommes à 56,62 %).

Après débat, le conseil municipal décide d'étudier pour la rentrée 2014-2015 divers points :

- Achat des repas à l'avance afin de lutter contre les difficultés de paiement
- Règlement des factures par internet
- Règlement des repas à l'avance, puis déduction éventuelle des absences

Fixation des tarifs pour l'année scolaire 2013-2014

M. Le Maire propose deux options :

- Ramener la part de la commune à 56 %
- Réduire la part communale de 1 % par rapport à l'exercice passé, soit 55,62 %

Le conseil municipal décide à l'unanimité la deuxième option, et fixe les tarifs en conséquence :

	Tarifs 2013-2014	Rappel des tarifs 2012-2013
Enfants réguliers	3,56 €	3,48 €
Enfants occasionnels	4,21 €	4,12 €
Enfants allergiques	2,56 €	2,50 €
Adultes	5,98 €	5,85 €

2 - PERSONNEL MUNICIPAL

Poste de Mme Lelasseux

Le conseil municipal a décidé d'augmenter, à partir de septembre 2012, les heures de présence d'un agent auprès des enfants de grande section de l'école maternelle. Ce travail a été confié à Mme Lelasseux, adjoint d'animation, aux horaires hebdomadaires de base de 12,10 heures.

L'organisation testée ayant donnée satisfaction, et avec l'accord de l'intéressée, le conseil municipal propose d'augmenter ses horaires qui passeraient à 17,33 heures par semaine.

L'augmentation étant supérieure à 10 %, le conseil municipal sollicite l'avis du Comité Technique Paritaire.

Demande d'augmentation d'horaires

M. Le Maire fait état d'une demande de l'école maternelle afin d'augmenter d'au moins 1H30 le temps de présence d'un agent communal en classe de grande section.

Le conseil municipal décide de reporter sa décision, dans l'attente de l'évaluation des coûts engendrés par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Création d'un poste d'ATSEM

Suite au concours réussi de Mme Paumier, adjoint technique 2ème classe, M. Le Maire propose de créer un poste d'ATSEM de 2ème classe.

Le conseil municipal décide de créer un emploi d'ATSEM 2ème classe à temps non complet (33.28/35èmes) et d'y nommer Mme Paumier. Le poste d'adjoint technique 2ème classe actuellement occupé par Mme Paumier sera supprimé dès sa nomination au grade d'ATSEM.

3 - PROJET D'ÉCOLE PRIMAIRE

Point sur l'avancement du projet

Afin de tenir compte des échanges avec les parents d'élèves et les enseignants, les modifications suivantes ont été demandées auprès de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :

- Une classe supplémentaire non affectée, qui servira en attendant au RASED
- Surface des classes à 62 m²
- Un rangement d'environ 20 m², ainsi que l'augmentation de la surface du local ménage

Ce local supplémentaire ainsi que l'achat de lits superposés permettrait de libérer la bibliothèque de l'école maternelle qui sert aussi de local de stockage et de dortoir.

L'estimation des travaux est de 1 248 900 € HT, et le total de l'opération est estimé à 1 506 500 € HT.

La caisse des dépôts propose un prêt de la moitié du financement, à un taux de 2.25 % (Livret A+1%), pour une durée de 35 ou 40 ans. Le conseil municipal valide cette option et charge M. Le Maire de souscrire ce prêt.

Des contacts ont été pris auprès de différents financeurs afin de couvrir l'autre moitié du financement.

Consultation des Maîtres d'œuvres

Le conseil municipal décide d'organiser une consultation (en procédure adaptée restreinte), sur la base de la dernière évaluation des travaux, soit 1 248 900 € HT. Les candidats sélectionnés sur références, devront présenter une offre ainsi qu'une esquisse rémunérée.

Permis de démolir de la classe SCAN

M. Jarrier précise qu'en zone UB, aucun permis de démolir n'est requis.

4 - AVIS SUR LE PROJET DU SCOT

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays du Mans a été arrêté par le comité du Pays du Mans.

Le SCOT planifie le développement urbain, en prévoyant la constitution de pôles :

- Métropolitain
- Du bassin de vie intercommunal, avec les pôles d'équilibre,
- Du bassin de vie local intermédiaire, avec les pôles intermédiaires,
- De proximité, avec les pôles de proximité.

La commune de Saint-Georges forme avec Etival un pôle intermédiaire, tout comme Trangé et Chaufour. Pruillé-le-Chétif et Fay sont classées en pôles de proximité.

Des maximums de densification urbaine sont fixés en fonction du classement dans les différents pôles.

Ainsi, le potentiel foncier maximum à urbaniser pour Saint-Georges est de 22,5 ha, 24 ha pour Trangé, 15 ha pour Pruillé, 12 ha pour Chaufour et de 10,5 ha pour Fay.

Le nombre de nouveaux logements sur Le Bocage Cénomans à l'horizon 2030 serait de 1 116.

À ces objectifs quantitatifs s'ajoutent des prescriptions qualitatives qui portent sur des objectifs minimum de production de logements économes en espace (parcelles inférieures ou égales à 400 m²) (entre 20 % et 30 % sur la communauté de communes) et de logements aidés (entre 10 % et 15 % sur le Bocage Cénomans et seulement une recommandation pour la commune de Fay).

Les conseils municipaux et communautaires concernés sont appelés à émettre un avis sur ce projet.

Le conseil communautaire s'est déjà prononcé, et a émis une demande d'adaptations mineures.

Le conseil municipal décide de délibérer en conformité avec le conseil communautaire, et demande en conséquence :

- Que soient bien identifiées et retirées du calcul de densité des constructions nouvelles les voiries créées et desservant plusieurs opérations ou lotissements.
- Les élus émettent un avis favorable sur le DAC cependant ils souhaitent préciser qu'ils déplorent les trop grandes superficies ouvertes à l'urbanisme commercial dans le cadre du SCOT.

Le Conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur le projet SCOT du Pays du Mans tel qu'il a été arrêté le 9 avril 2013 et demande la prise en compte de l'adaptation mineure identifiée.

5 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Le conseil municipal décide d'apporter les modifications suivantes dans le règlement du cimetière :

- Article 10 : les concessions de terrain

  Un espace inter-tombes de 30 cm sera pratiqué.
- Article 11 : jardin du souvenir.

  Avant toute dispersion de cendres dans le Jardin du Souvenir, une autorisation devra être délivrée par le maire (formulaire à demander en mairie).

PIZZA A EMPORTER
PAT'PIZZA
Pizza à emporter
le mercredi à partir de 17H
Place de la Mairie à St Georges
Commandez au 06 85 66 11 57

Conseil Municipal 23 septembre 2013

1 - PROJET ÉCOLE PRIMAIRE : MARCHÉ D'AIDE À LA RÉALISATION

La consultation lancée en juillet dernier a permis de recevoir 56 candidatures d'architectes dont trois ont été sélectionnées par le comité de pilotage. Ils devront réaliser une esquisse de la future école pour le 23 octobre prochain et seront rémunérés 6 000 €.

Une réunion publique aura lieu le 7 novembre pour présenter ces esquisses, puis le conseil municipal du 12 novembre attribuera le marché à l'un d'entre eux.

Les architectes doivent respecter le programme (contraintes, règles, superficies validées avec les professeurs, parents d'élèves et élus) décrit par l'AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage).

Le conseil municipal confie à PACT 37, la prestation d'aide au choix du maître d'œuvre, des bureaux techniques et l'assistance aux études menées par l'architecte (avant-projet, projet, permis de construire) pour un montant de 7 500 €.

2 - PROJET DE TRANSFERT DU CABINET MÉDICAL ET PROJET DE RÉSIDENCE ADAPTÉE POUR PERSONNES AGÉES

Deux études sont actuellement en cours, respectivement pour le transfert du cabinet médical sur un nouvel emplacement, et pour la construction de logements adaptés pour personnes âgées.

M. Le Maire fait un rappel chronologique :

- **Mai 2012 :** début d'une étude de projet de résidence pour personnes âgées (10 à 12 logements) en partenariat avec Sarthe Habitat.
- **Novembre 2012 :** les médecins généralistes de Saint-Georges-du-Bois expriment, après avoir participé à différentes rencontres avec l'Agence Régionale de Santé à l'échelle communautaire, leur volonté de développer leur activité sur la commune et d'implanter le cabinet médical sur un nouvel emplacement, le cabinet actuel étant devenu trop exigu.
- **Mars 2013 :** l'idée de regrouper les deux projets sur un emplacement unique est retenue, Sarthe Habitat étant intéressé par le fait de construire les logements adaptés en un lieu rassemblant toutes les activités médicales.
- **25 Mars 2013 :** le sujet du maintien de l'activité médicale sur la commune et de la nécessité de recherche d'un nouvel emplacement est évoqué en séance du conseil municipal, au cours de laquelle cette question est reconnue comme réflexion prioritaire à mener en collaboration avec les médecins.
- **11 avril 2013 :** M. Le Maire rencontre le copropriétaire des parcelles cadastrées AH26, AH27 et AH28 (situées rue St Bartholomaë), qui présentent de nombreux avantages pour l'accueil des logements adaptés et des activités médicales (possibilité de restauration proche et de mise à disposition d'une salle commune par le Foyer de vie voisin). Celui-ci se déclare d'accord pour vendre les parcelles, aux prix de 65 € / m².
- **25 mai 2013 :** réunion avec les médecins qui réitèrent leur volonté d'installer un nouveau cabinet médical, et qui indiquent que l'absence d'opportunité sur Saint-Georges-du-Bois pourrait remettre en cause leur présence sur la commune à terme.
- **Juillet 2013 :** Sarthe Habitat remet une étude de faisabilité.
- **16 juillet 2013 :** le Bureau de la communauté de communes donne son accord pour se saisir de ce projet, compte tenu :
  - Que celui-ci rentre dans le cadre de ses compétences,
  - De l'inscription du besoin de résidence pour personnes âgées dans le projet de territoire en cours de réalisation,
  - Que la possibilité d'obtenir un logement adapté serait ouverte à tous les habitants du territoire, par le biais d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale qui en assurerait la gestion.
- **18 septembre 2013 :** une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant les parcelles AH26, AH27 et AH28 est réceptionnée en mairie. Le prix accepté par l'acquéreur est de 70 € / m².

Le conseil municipal reconnaissant unanimement l'importance de ce projet afin de conserver une activité médicale sur la commune et de créer des logements adaptés aux personnes âgées, autorise M. Le Maire à mener toutes négociations utiles et à signer tout actes se rapportant à cette affaire.

3 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION

La commune est engagée dans la démarche d'élaboration de son Document Unique, qui doit recenser les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs qu'elle emploie.

Le Centre de Gestion apporte son aide pour ce travail, facturant ses honoraires 2 032 €.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Fonds National de Prévention afin d'aider au financement de ce projet.

4 - PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAUTAIRE

La consultation des bureaux d'études a permis de recevoir 16 propositions de contrats.

Ces offres seront analysées par une commission composée de représentants de chaque commune.

M. Jacky LEBOUC sera le représentant de Saint-Georges-du-Bois au sein de cette commission.

Retrouver l'intégralité du compte-rendu sur le site internet de la Communauté de communes www.cc-bocage-cenomans.fr

Actualités

Nora Lakehal, Conseillère Générale junior de La Sarthe

Élue en octobre 2012, Nora représente le collège du Marin d'Allonnes - avec 3 autres élèves - pour 2 années. Le Conseil Général Junior est organisé comme celui des adultes, avec des commissions, des rapporteurs, des projets, des budgets. Nora est membre de la commission des « échanges internationaux », composée de 15 membres, dont l'objectif est de mettre en place et d'améliorer la communication avec d'autres pays.

Agée de 14 ans, boisgeorgienne depuis 6 ans, pleinement investie dans son rôle, elle s'est présentée dans *« l'intérêt de faire améliorer la vie au collège et trouve cette expérience très enrichissante »,* mais n'envisage pas de carrière politique pour le moment.

« Enrichissant », est un mot qui est revenu régulièrement lorsque nous l'avons rencontré, entre les échanges, les projets ou les réunions, ce travail d'élu est avant tout prenant mais elle *« l'aime beaucoup ».*

Après un an de travail avec les quelques 300 conseillers généraux qui représentent tous les collèges de La Sarthe, les projets avancent et devraient aboutir d'ici 3 à 6 mois pour sa commission.

Enfin dernier rôle associé à ce poste, elle sert d'intermédiaire entre le Conseil Général de La Sarthe et le collège du Marin et promeut au sein du Conseil général les actions citoyennes développées dans son établissement.

Bravo pour cet investissement personnel au service du plus grand nombre.

Résultat de l'enquête sur le projet de territoire de la CCBC

Entre janvier et juin 2013, une grande enquête a été réalisée sur toute la communauté de communes du Bocage Cénomans. Les commerçants ont été interrogés de vive voix et les particuliers via le questionnaire distribué ou accessible sur le site internet.

Nous vous remercions de votre participation, puisque sur St Georges du Bois, vous êtes 18 % des particuliers et 37 % des commerçants à avoir répondu.

De nombreux thèmes ont été listés pour les commerçants, tels que l'accessibilité, la fréquentation ou les projets permettant de prendre connaissance de l'évolution passée et future des commerces. Pour les particuliers, les items étaient les déplacements, les associations et les services permettant de recenser vos besoins et attentes.

Restituer l'ensemble de l'enquête serait difficilement imaginable en quelques lignes, c'est pourquoi, le prochain bulletin communautaire y sera largement consacré.

Malgré tout, il nous parait opportun de vous présenter les principaux points émergents de l'enquête sur notre commune.

Profils des boisgeorgiens ayant répondus

Les réponses montrent que les personnes ayant répondu sont :

- très majoritairement des femmes à 68 %
- âgées de 31 à 75 ans (35 % de 31-45 ans, 22 % de 46-60 ans, 27 % de 61-75 ans)
- quelque soit la catégorie socioprofessionnelle autant en couple sans enfant (43 %) qu'avec enfant (47 %) alors que les autres communes sont majoritairement des couples avec enfant (59 %)

Travail, commerces, où allons-nous ?

La situation de la commune influe sur nos zones de travail ou de chalandises. Ainsi, nous travaillons surtout dans le centre ou le sud du Mans (42 %).

Où travaillons-nous ?

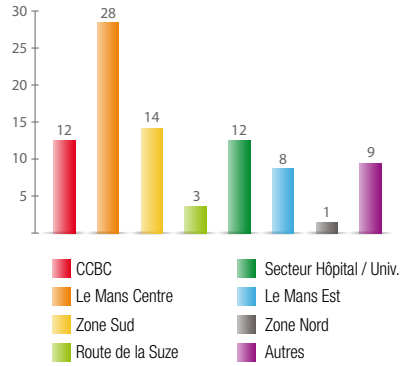

Pour nos courses, nous allons habituellement à Leclerc d'Allonnes (85 %) et à Utile (11 %), et pensons à 97 % que les magasins de proximité sont indispensables. D'ailleurs, nous les fréquentons une fois (19 %) ou plusieurs fois par semaine (63 %).

Des besoins ? 74 % d'entre vous seraient prêt à être client d'une épicerie basée sur la vente de produits locaux.

La vie culturelle et associative

Un des objectifs du mandat actuel des élus était l'extension des chemins de randonnées. Nous avons réussi à ouvrir le chemin du calvaire et depuis quelques semaines celui de l'étang de la Rivière. Et vous en profitez largement (78 % d'entre vous)

Utilisation des chemins de randonnées :

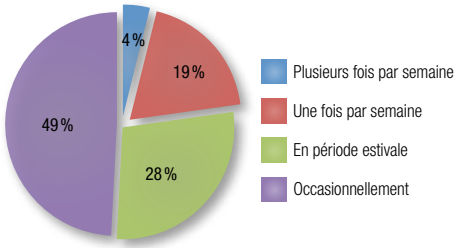

Comme Trangé, nous avons dans notre commune une bibliothèque, et 34 % des personnes la fréquente une fois par semaine à une fois par mois. Même si le tissu associatif se développe sur notre commune, bon nombre de citoyens ne souhaite pas s'investir dans une association (82 %), ni même voir d'autres associations se développer (60 %). Les personnes interrogées jugent que l'offre associative est donc suffisante sur notre commune.

Les services

Si pour toutes les autres communes, le besoin de services médicaux arrive en 1er, St Georges éprouve peu ce besoin (12 %), grâce à une grande offre sur la commune (5 médecins, un dentiste, un kiné, un podologue, une pharmacie). L'objectif de cette fin de mandat (voir page 11) sera de développer ces services sur notre commune.

Les besoins en services :

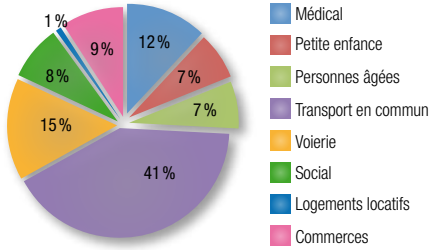

Arrivant en 2nd sur les autres communes, ce sont les transports en commun que vous plébiscitez à 41 %. La création du Pôle Métropolitain G8 autour du Mans et avec six autres communautés de communes aura entre autre comme objectif d'améliorer ce service dont vous exprimez fortement le besoin.

Les équipements

57 % d'entre vous ne demandent pas de nouveaux équipements, mais les besoins des 43 % restants sont surtout des équipements sportifs (60 %). C'est d'ailleurs un besoin qu'avait pressenti la communauté de communes en contactant toutes les associations du territoire, besoin qui reste aujourd'hui à approfondir.

Les besoins d'équipements :

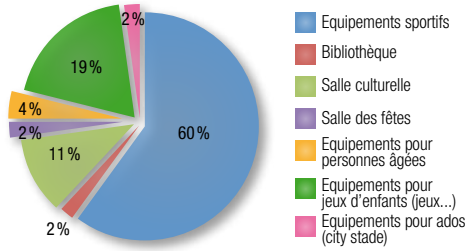

Quand un primeur vient étoffer le marché…

… et diversifier l'offre déjà présente le mercredi à partir de 16h sur la place de la mairie. Depuis quelques mois, Nabil Juda, vous propose des fruits et légumes frais de saison. Le primeur confie que la majorité de ses produits sont originaires de France et plus particulièrement de la Sarthe.

Le cheminement St Georges - Parc de la Rivière : déjà une forte fréquentation

Lors du feu d'artifice du 13 juillet dernier, les marcheurs Boisgeorgiens ont pu accéder au Parc de la Rivière par les prémices du cheminement pédestre.

Aujourd'hui terminé (il ne restera que les plantations à réaliser à l'automne), le chemin permet d'accéder en toute sécurité à l'étang. Nous avons pu nous rendre compte ces derniers temps de l'importance de ce chemin puisque nombreux d'entre vous l'ont déjà emprunté pour rallier l'étang à pied, à vélo, à trottinette, et à poussette.

La liaison douce débute dès la sortie du rond-point du magasin U en continuité du trottoir existant. Sur la partie juxtaposant la déchetterie, le petit parcours sinueux sera doté de bancs dans les mois à venir. Enfin sur le dernier tronçon, un nouveau fossé a été creusé pour l'écoulement des eaux et la séparation du chemin avec la route.

L'étang de la Rivière c'est aussi des pique-niques en famille, entre amis. L'occasion pour les enfants de s'inventer des histoires grâce aux jeux mis à disposition.

À noter que bientôt aux abords de l'étang, mûriront de belles pommes. Ceci grâce aux membres de l'Association des Croqueurs de pommes Maine-Perche qui ont procédé au greffage des 28 pommiers au printemps dernier.

BRÈVE

Recrudescence des cambriolages : soyons vigilants

Plusieurs foyers ont malheureusement été la cible des cambrioleurs cet été et fin septembre. N'oubliez pas que plus l'accès à votre habitation est difficile, plus vous dissuadez les voleurs. Fermez portillon et portail, ne laissez pas d'échelle dans votre jardin, ne laissez pas vos clés de voiture en vue même si la voiture est dans le garage… Aussi, soyez vigilant autour de vous et n'hésitez pas à en discuter entre voisins.

www.voisinsvigilants.org

Vers un développement de l'offre médicale

Garantir une offre médicale correspondant aux besoins de leur population, c'est un enjeu prioritaire pour beaucoup de collectivités territoriales.

Au cours de l'année 2012, autour de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), plusieurs réunions de travail se sont tenues à l'échelle de la communauté de communes et des territoires avoisinants pour partager un diagnostic sur la démographie médicale dans les années à venir sur notre territoire.

Après ces échanges, les médecins de Saint Georges ont fait connaître auprès de la municipalité leur souhait de développer leur activité et les difficultés des lieux actuels à permettre toute extension. De nouvelles réunions de travail se sont alors tenues en 2013 pour envisager un transfert d'activités sur un autre site.

Les élus ont souhaité privilégié le maintien de l'activité médicale dans le centre bourg mais il a fallu rapidement reconnaître qu'il n'y avait aucune possibilité foncière disponible et de superficie suffisante, malgré les contacts pris avec les propriétaires des quelques rares terrains non bâtis situés près de la place de la Mairie.

Après réflexion avec l'ensemble des intéressés, le périmètre de recherche s'est élargi et une étude est en cours sur un terrain situé à proximité du groupe scolaire. D'autres pistes sont aussi envisagées.

Le projet envisagé aurait un caractère mixte et pourrait accueillir, outre le transfert des cabinets médicaux et de la pharmacie, un ensemble de maisons individuelles adaptées pour personnes âgées.

Ce projet a donc un double objectif et mobilise plusieurs acteurs de manière complémentaire : la commune, la communauté de communes, Sarthe Habitat, les professionnels médicaux et paramédicaux. C'est donc un programme structurant pour notre village qui devra être réalisé et garantir l'avenir de l'offre médicale pour les années à venir.

C'est, sans aucun doute, un enjeu prioritaire.

BRÈVE

Vous avez 16 ans, n'oubliez pas le recensement militaire

Les filles comme les garçons sont concernés par ce recensement. Il vous permet de participer à la journée de défense et celle de citoyenneté ainsi que d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales. N'hésitez pas à vous présenter en mairie afin de compléter les documents et recevoir une attestation de recensement nécessaire pour se résenter aux examens et concours publics avant l'âge de 25 ans.

BRÈVE

Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les dimanches **23 et 30 mars 2014.** Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2014, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2013 en complétant un formulaire d'inscription disponible en mairie.

À savoir : À 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique. En l'absence de courrier reçu, il convient d'assurer auprès de la mairie que l'inscription a bien été faite.

BRÈVE

L'association Familles Rurales recrute sur le secteur des aides à domicile avec multiples missions telles que le ménage, repassage, courses, préparation des repas, aide à la toilette, et aide au lever et au coucher.

Transmettre votre lettre de motivation et votre CV auprès de Familles Rurales, à l'attention de :
Martine Loesel et Céline Cordeau
34 rue Paul Ligneul - 72015 Le Mans Cedex 2
ou par mail : **le-mans.sad@wanadoo.fr**

Urbanisme et travaux

Les travaux de l'été

La période estivale est propice à l'entretien des locaux scolaires, et aux espaces dédiés aux associations.

Cette année, les agents techniques ont **repeint le préau intérieur de l'école maternelle.** La SCAN a été vidée pour pouvoir être démantelée dans les prochains mois, et un grand nettoyage des deux bâtiments scolaires a eu lieu la dernière quinzaine d'août par l'ensemble de nos agents.

À cet effet, de nombreux vêtements ont été retrouvés (pull, blousons, gants, bonnet, sac à dos, casque de vélo...).

Élagage au stade.

Abri du terrain de boules.

Ces derniers se trouvent à l'école alors Parents n'hésitez pas à vous déplacer.

Au stade et suite à une demande de longue date de l'Entente Sportive afin de préserver le terrain, **la haie du stade de foot a été abattue.** L'entreprise RACINE ELAGAGE a connu plusieurs difficultés du fait de leur hauteur. Le desouchage a eu lieu mi-septembre.

À l'extrémité du stade, **l'abri en bois pour nos amis boulistes a été construit.** L'ancien étant devenu vétuste et beaucoup trop petit, cet abri plus convivial fera le bonheur de nos joueurs lors des après-midi humides… ou trop chaud.

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Nous invitons les personnes qui ont des travaux d'extérieur à réaliser (abris de jardin, clôtures, aspect extérieur de la maison, agrandissement de leur construction …) à se rapprocher de la mairie pour effectuer la demande de déclaration de travaux.

Cette déclaration préalable est obligatoire et nous permettra de vérifier que votre projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Nouvelle école primaire : le programme définitif arrêté

Le projet de construction de la nouvelle école primaire prend forme suite aux différentes réunions entre les élus, les parents, les enseignants. La dernière réunion en date, le 19 septembre, a permis aux élus de présenter le projet final à l'équipe pédagogique, et aux parents d'élèves élus.

Délai serré : ce mois-ci, trois architectes ont été présélectionnés (A3DESS, Bleu d'Archi et R et C). Les deux premiers sont des cabinets sarthois expérimentés et le troisième est un jeune cabinet créé en 2007 dans les Deux Sèvres. Ils devront, après visite du site, proposer des esquisses suivant un cahier des charges bien définis. **Le choix final de l'architecte se fera lors du prochain conseil du 12 novembre après la réunion publique du 7 novembre.**

Le permis de construire est prévu d'être déposé en février prochain pour un début de chantier à l'été 2014.

Le bâtiment de 730 m² comprendra 6 classes de 62 m². L'option de 6 classes a été retenue afin de prévoir une ouverture de classe dans les décennies à venir. Cette classe a pour objet d'accueillir en attendant les enfants suivis par le RASED.

Afin de réduire les coûts, un espace de 15 m² sera contigu à deux classes. À cela s'ajoutent une salle multi-activités, une autre pour les enseignants, un bureau de direction, des sanitaires, le hall d'entrée, le local chaufferie, le local ménage.

Un auvent sera également prévu pour abriter les élèves les jours de pluie ou de forte chaleur.

Coût prévisionnel de l'opération : 1 506 500 € (construction, aménagements extérieurs, démolition de la Scan et de l'école actuelle, honoraires). Parallèlement, le montage financier se dessine. L'option de recourir à un bail emphytéotique administratif a été abandonnée puisque les possibilités d'emprunt sur 30 ans auprès des banques pour les collectivités deviennent de nouveau possibles.

SCOT : enquête publique unique du 23 septembre au 25 octobre

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Document d'Aménagement Commercial (inclus dans le SCoT) feront l'objet d'une enquête publique unique qui se déroulera du **lundi 23 septembre au vendredi 25 octobre à la mairie à laquelle les habitants et acteurs du territoire sont invités à venir donner leur avis.**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Mans, projet de territoire à l'horizon 2030, est basé sur une armature urbaine structurante, illustrant la complémentarité ville/campagne. Celle-ci permettra un développement équilibré du territoire.

Le projet de SCoT s'articule autour de quatre axes :

- Axe 1 : Tirer parti d'un positionnement et d'un rayonnement attractif,
- Axe 2 : Développer un territoire d'opportunités et d'initiatives,
- Axe 3 : Préserver et valoriser un territoire riche de ressources,
- Axe 4 : Organiser un développement urbain raisonné et équilibré.

Le Document d'Aménagement Commercial (DAC) intègre le SCoT. Il intervient sur le développement commercial par la délimitation de zones d'aménagement commercial dans lesquelles il fixe des orientations d'aménagement.

À l'issue de l'enquête publique unique, le SCoT du Pays du Mans, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera approuvé par le Syndicat Mixte du SCoT Pays du Mans. Le DAC, rendu opposable, sera annexé au Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT.

Une permanence de la commission d'enquête est prévue au Siège de la Communauté de Communes du Bocage Cénomans, le mercredi 9 octobre 2013 de 9h à 12h.

Lotissement du Parc des Hayes

La construction des logements sociaux Sarthe Habitat avance à grand pas. Livraison prévue pour le 1er semestre 2014.

Travaux de voirie : les études sont en cours

Le bureau d'études SODEREF a été choisi en juillet dernier pour effectuer les prochains travaux de voirie. Lors des fortes pluies du printemps et de l'été dernier, plusieurs inondations ont eu lieu :

- **Rue du Mans :** afin d'y remédier, des travaux seront effectués au niveau de la première chicane en arrivant sur la commune. A cet endroit se croisent, les eaux pluviales de la Rue des Fouillées, de la Rue du Château d'eau et bien entendu celles de la Rue du Mans.
- **Rue de Sablé :** les travaux seront également effectués au niveau de la chicane afin que l'eau ne soit plus stagnante les jours de pluies aux passages piétons, ce qui rend la traversée périlleuse. Un nouveau captage d'eau et son évacuation par la rue du Champ Soleil à travers une noue le long du chemin piéton est envisagé. Ces travaux nécessiteront la réfection du chemin piéton entre la rue de Sablé et la rue du Champ Soleil.

Les travaux les plus importants de cette fin 2013 et début 2014 seront la réfection du Carrefour entre les rues des Fontaines, Garandières, Croix Ste Apolline et le VC 2 menant au carrefour des 5 routes.

L'idée retenue est de créer une zone limitée à 30 km/h où piétons et voitures cohabiteront. Cette zone sera matérialisée par de forts ralentisseurs et une couleur de bitume différente pour matérialiser l'espace dédié prioritairement aux piétons.

Sur la partie de la rue des Fontaines remontant à la rue des Sources, l'espace de gauche sera aménagé de noues. Ces dernières ont un succès sur la commune avec leurs aménagements Chemin des Lilas et Rue des Garandières.

Que dit le code de la route à propos d'une « zone 30 » ?

Zone 30 : section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Intercommunalité

13 juillet Fête annuelle à l'étang

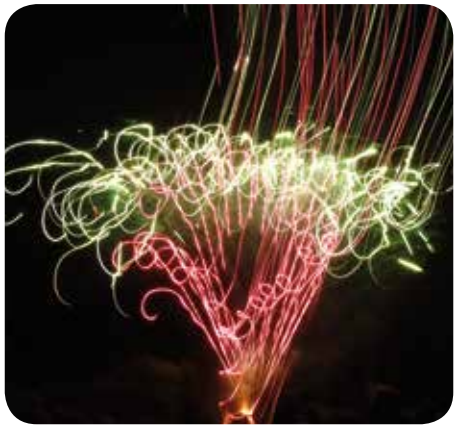

C'est sous une météo estivale que la soirée festive de l'étang au Parc de la Rivière a connu, de nouveau, un énorme succès. **L'ensemble des bénévoles, les commerçants et élus de Saint-Georges et d'Etival, ont uni leur forces pour préparer cette soirée :** plus de 600 repas servis ; un superbe feu d'artifice tiré de l'étang et une animation de l'orchestre « Music Night » jusqu'à tard dans la nuit. Un succès motivant et encourageant pour toutes les personnes impliquées auxquelles nous adressons nos remerciements.

Maison de la petite enfance
Route de Trangé à Pruillé le Chétif

Le Relais du Bocage, a redémarré les ateliers « jeux et rencontres » à St Georges le mardi 24 septembre avec toujours autant d'enthousiasme de la part des assistantes maternelles de la commune. Elles étaient 9 pour cette rentrée, accompagnées de 16 enfants de moins de 3 ans. Quelques « petits nouveaux » ont découvert cette activité après s'être accoutumés chez leur assistante maternelle depuis début septembre. Ils retrouveront, toutes les 3 semaines environ, d'autres petits amis avec qui jouer, sous l'œil attentif et bienveillant des professionnels.
D'autres actions destinées aux jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou d'un parent sont mises en place tout au long de l'année, renseignez-vous auprès du Relais.

Contact : Stéphanie MORIN
Tél. 02.52.19.21.80 (choix 2)
rampe-ccbc72@orange.fr
Accueil sur rdv du mardi au vendredi
Permanences le **mercredi 9h30-12h30 et 16h-18h**, le **vendredi 13h30-16h.**
www.cc-bocage-cenomans.fr

Pomme de Reinette : Multi accueil géré par l'association Enfance Pour Tous, agréé par le Conseil Général pour 20 enfants de 0 à 4 ans, accueille quotidiennement 18 enfants en accueil régulier (type crèche), 2 enfants en accueil occasionnel (type halte-garderie) et selon possibilité 2 enfants en « urgence » pour des situations exceptionnelles (maladie ou absence imprévue de l'assistante maternelle, rendez-vous professionnels par exemple).
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Contact : Delphine FOURNIER, directrice
Tél. 02.52.19.21.80 (choix1)
pommedereinette72@enfancepourtous.com

Activités Jeunesse du Bocage
Planning 2013 - 2014

Vacances de Toussaint :
ALSH (centre de loisirs) du 21 au 25 octobre 2013
Tickets sport du 28 au 31 octobre 2013.
Inscriptions avant le 7 octobre sur le site internet ou auprès d'Erwan

Vacances d'hiver :
ALSH du 3 au 7 mars 2014
Tickets sport du 10 au 14 mars 2014
Séjour neige dont les dates restent à définir

Vacances de printemps :
ALSH du 28 avril au 2 mai 2014
Tickets sport du 5 au 9 mai 2014

Vacances d'été :
Séjour été dont les dates restent à définir
ALSH 18 au 29 août 2014 (À l'accueil périscolaire de Saint-Georges-du-Bois)
Tickets sport du 18 au 29 août 2014

Surveillez le site internet pour les inscriptions !

Contact : Erwan Viel
Tél. 02.43.83.51.97 ou 06.87.56.11.14
eviel-ccbc@wanadoo.fr

Activités manuelles du mois d'Août à l'accueil de loisirs.

Farniente sur le bord de l'étang de La Rivière.

Nouveau site internet du Bocage Cénomans

Suite à un changement d'hébergeur, le site internet de la communauté de communes a profité d'un lifting cet été. Pas de changement en profondeur puisque les items généraux ont juste été mis à jour mais une page d'accueil beaucoup plus conviviale offrant plus de lisibilité au surfeur.
Vous y retrouvez l'agenda avec l'ensemble des animations sur la communauté de communes en un seul clic. Les menus des restaurants scolaires par commune et également l'ensemble des associations triées soit par commune, soit par activité…
Le site est aujourd'hui consulté par près de 200 personnes différentes chaque jour, avec des pics de 300 à 350 connexions, lors des inscriptions aux Tickets-sports.
Il est possible de contacter directement les différents élus communautaires pour les questionner sur la voirie, la petite enfance, l'environnement.

Aussi citoyens, commerçants et membres d'associations, n'hésitez pas à transmettre à Nicolas Moreau vos articles d'information afin de les faire publier sur le site.

Site : www.cc-bocage-cenomans.fr
Nicolas Moreau : communication-ccbc@orange.fr

Histoire 1674 - 2009

13ème partie

EXPLORATION DE 335 ANS D'ARCHIVES : 1674 - 2009

Fin de siècle, fin de millénaire, les années 1990 sont aussi le début d'une nouvelle ère géopolitique. Le mur de Berlin est tombé, l'URSS et tous ses satellites s'effondrent, la guerre froide est terminée, l'Allemagne est réunifiée, que d'événements que nous pensions impossible quelques mois plus tôt.

C'est aussi la naissance de nouvelles technologies, le téléphone portable, internet et un peu plus tard le GPS.

A St Georges, Huguette Fourmont est toujours Maire de la commune, et multiplie les projets.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations de manière plus détaillées sur la page Saint-Georges-du-Bois de l'encyclopédie en ligne : www.fr.wikipedia.org

De même, les documents de cette rubrique se trouvent en taille réelle sur le site internet de la Communauté de Communes www.cc-bocage-cenomans.fr

1991 : Saint-Georges-du-Bois s'agrandit et s'équipe

Si Monaco peut gagner du terrain sur la mer, c'est impossible pour St Georges. Alors comment en gagner ? En grignotant le territoire de la commune d'Allonnes qui redistribue des chemins qu'elle ne veut plus entretenir. C'est ainsi que le chemin des Joyères devient boisgeorgien.

1991 est aussi l'année de la décision de construction de la nouvelle mairie, pour 2.3 millions de Francs (environ 500 000 € de 2012). Le budget est validé et voté en mars 1992. Les élus et le personnel déménagent alors dans le logement près de la poste afin que le bâtiment soit rasé. La nouvelle mairie est inaugurée le 13 mars 1993.

Les premières constructions du lotissement du Bassetin aux abords du stade.

Les projets s'enchainent avec la construction de l'atelier municipal de Trompe-Souris en 1992, de l'aménagement du terrain d'entrainement de football en 1993. L'idée d'une nouvelle salle de sport est évoquée mais abandonnée.

Saint-Georges se lie aux communes avoisinantes

En cette fin de siècle, le besoin de nouveaux services et d'équipements exige un rapprochement des communes. Dès juin 1992, les élus d'Etival, de Pruillé et de St Georges étudient les possibilités de créer une communauté de communes. Fin 1992, Fay, Chaufour et Trangé se joignent au premier

Le carrefour Rue de Souligné / Rue de Pruillé avant son aménagement .

groupe et élargissent le débat. Toutefois, la démarche n'aboutit pas dans cette configuration et il faudra attendre la fin du XXè siècle pour voir la création du Bocage Cénomans. D'autres regroupements se mettent en place avec le futur Pays de Mans et la ceinture verte mancelle.

23 juin 1995 : élection de Franck Breteau

Après un premier mandat dans l'opposition, Franck Breteau est élu pour le premier de ses 3 mandats. Maire depuis 18 ans, il est ainsi, à ce jour, le 3ème maire au plus long mandat après Joseph Joly (1831-1871) et Jean Provost (1900-1925).

Les constructions fleurissent avec les lotissements de La Bideaudière (1996-1998), Le Bassetin (1997-2003), des Figuiers (1999), de Trompe-Souris et de Bellevue en 2000.

La réorganisation du bourg est aussi lancée avec l'achat de la maison au carrefour rue de Souligné/ rue de Pruillé, permettant de réaménager le carrefour en 1998. En 1997, le monument aux morts, qui était à l'entrée de l'église, est déplacé quelques dizaines de mètres à l'emplacement que nous lui connaissons maintenant. Puis en 1998, la place de la Mairie et de l'Eglise sont complètement refaites. Enfin en 1999, la commune rachète la Blanchardière pour y déplacer l'atelier municipal.

1997 est aussi l'arrivée de la LGV (construite actuellement au nord du Mans) qui s'invite dans le débat. En effet, il est prévu que cette ligne passe au nord de St Georges coupant de nouveau la commune en deux comme le fait la ligne ferroviaire au sud.

En cette fin de millénaire, les habitants de la commune portent enfin un nom, les Boisgeorgiens, ont un blason, et vont faire partie du Bocage Cénomans avec la création de la Communauté de Communes le 16 décembre 1999.

Vie scolaire

Des coûts maîtrisés pour la restauration scolaire

Les dépenses et les recettes de la cantine de l'année précédente ont été étudiées lors du dernier conseil municipal.
Les dépenses d'alimentation restent stables depuis la mise en place du groupement de commandes au sein de la Communauté de Communes. Les frais de personnel et de télécommunication sont en augmentation.
Le prix de revient d'un repas, en incluant les heures de surveillance de la cour à la pause méridienne, est de 8,02 €. La municipalité participe à plus de la moitié de ce coût et fixe les tarifs suivants pour la rentrée 2013-2014 :

- Fréquentation régulière : 3,56 € soit une augmentation d'environ 2 %
- Fréquentation occasionnelle : 4,21 €
- Enfants allergiques : 2,56 € (cela concerne les charges et les dépenses de services)
- Adulte : 5,98 €

Bienvenue aux petits de l'école Trompe-Souris

Comme les autres élèves, ils sont rentrés le 3 septembre mais pour eux c'était leur 1ère rentrée ! Elle s'est faite dans le calme et sans trop de pleurs. Il faut dire que la majorité d'entre eux ont bénéficié du projet Petite Enfance de la communauté de communes « Passerelle entre la petite enfance et les écoles maternelles » initié par Stéphanie Morin de mars à juin 2013.
Ce n'était donc pas tout à fait leur première découverte de l'école !
Les enfants ont pu se rencontrer et se retrouver à la bibliothèque, à l'école et pour finir lors d'une grande balade autour des contes avec leurs future maîtresse Françoise Suhard.
Les parents ont eux aussi visité l'école, rencontré les enseignants et l' Atsem lors de la porte ouverte le jour de la fête de l'école.
Françoise Suhard, Joséphine Vétillard et Nadine Yzeux-Yon les accompagneront tout au long de cette année scolaire. Belle année à eux tous !

L'équipe enseignante au complet.

Une rentrée sous le signe de la continuité et avec toujours plus d'effectif

186 écoliers ont repris le chemin de l'école Trompe Souris sous la direction d'Yvan Dorangeon.

Deux nouveaux enseignants ont fait leur rentrée : Joséphine Vétillard déjà présente en 2010 et Cédric Dumont.
À la maternelle, 3 ATSEM, Nadine, Jocelyne, et Isabelle assistent les professeurs :

- Françoise Suhard et Joséphine Vétillard en petite section
- Anne-Gaëlle Alain en moyenne section
- Sandrine Guiard en grande section

Et en élémentaire :

- Elisabeth Robin en CP
- Sophie Poirier en CE1 / CE2
- Amélie Pifre et Cédric Dumont en CE2 / CM1
- Yvan Dorangeon et Joséphine Vétillard en CM1 / CM2

L'équipe enseignante est épaulée par Vanessa Rouzier, auxiliaire de vie scolaire.

Associations

Activités des Aînés Ruraux

À l'issue d'une courte pause estivale, les après-midi jeux de cartes et de société bimensuelles ont repris le jeudi à 14 heures.

Les séances d'initiation à la danse programmées les mardis soirs reprennent début octobre à 20h à la salle associative et les randonnées pédestres bimensuelles le mardi à 14 heures.

Dates à retenir :

- **Dimanche 27 octobre à 15h** - Sortie spectacle Cabaret à La Chartre Sur Le Loir avec transport en autocar depuis St Georges,
- **Dimanche 10 novembre à partir de 14h** Thé dansant accompagné de l'orchestre Claude Papillon à la salle associative,
- **Vendredi 29 novembre à 12h** - Sortie repas et spectacle à Baugé,
- **Samedi 7 décembre à 12h** - Repas de fin d'année avec animation,
- **Jeudi 12 décembre à 14h** - Bûche de Noël avec animation.

Les activités (jeux, randonnées, danses, sorties, voyages) sont ouvertes à toutes personnes souhaitant rejoindre l'association. Elles seront accueillies avec plaisir.

Tarif : 16 € par personne par an.

L'adhésion ouvre la participation à toutes les activités du club ainsi que celles du canton d'Allonnes et des fédérations sarthoises et nationales.

Renseignements et inscriptions auprès de Max Morancé - Tél : 02.43.47.24.66

Bibliothèque À pleine page

Actuellement une douzaine de bénévoles participent au fonctionnement de l'association « PLEINE PAGE » en assurant entre autre 10h de permanences par semaine, les achats et couverture des livres, le relais avec la bibliothèque départementale de la Sarthe, les animations ponctuelles…

Voici le témoignage de Sylvie la toute dernière bénévole arrivée avant l'été 2013 :

« J'ai su très vite que c'était une bonne idée de proposer mes (modestes) services de bénévole à la bibliothèque. J'étais un peu hésitante sur mes capacités à cette fonction, on m'a rassuré et accueilli chaleureusement. J'ai fait deux permanences en duo, ce qui m'a permis de rencontrer des lectrices et lecteurs, jeunes et moins jeunes, et de faire la connaissance de quelques autres bénévoles. J'y apprécie l'ambiance sympathique et décontractée. Je vous invite à nous rejoindre futur(e)s bénévole(s), vous ne le regretterez pas ! »

Si comme Sylvie vous avez l'envie de venir au contact des lecteurs, ou combler un peu de votre temps libre avec les autres bénévoles, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe. Que ce soit une fois par semaine ou une fois par mois, toutes les bonnes volontés sont accueillies à bras ouverts.

Nouveau lâcher de livres vagabonds !

Depuis 4 mois ils circulent sur la commune chez les commerçants, cabinets médicaux, mairie.

Ce sont des livres. Ils sont identifiables avec ce logo sur la 1ère page de couverture.

Ils ont été lâchés par la bibliothèque en mai dernier et remportent un fort succès auprès des boisgeorgiens de tout âge. N'hésitez pas, vous les prenez, les lisez, et les redéposez dans un des points relais.

Le mode d'emploi est à l'intérieur.

Après-midi contes pour enfants le Samedi 16 Novembre à 16h30 à la salle associative.

Animé par **« ILETAIT2FOIS »** les enfants connaissent bien la conteuse, qui n'est autre que Françoise SUHARD enseignante à l'école de Saint Georges du Bois.

L'entrée sera de 3 € et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans qui devront être accompagné d'un adulte.

Un goûter sera offert à la fin du spectacle.

http://a-pleine-page.e-monsite.com/

Elisabeth Bouteiller à droite présente aux lecteurs, à Franck Breteau, maire et Béatrice Pineau, adjointe, le nouveau site internet .

Détente Loisirs Plein-Air

L'association a repris ses activités dès le 1er septembre avec une randonnée de 20 km autour de Courcemont, profitant d'une belle journée estivale.

Pour les boigeorgiens désireux de les rejoindre dans leurs sorties de découverte des paysages et du patrimoine du département, et au-delà, c'est le moment de s'inscrire… ou tout simplement de tenter, une fois, la balade conviviale en groupe avant de confirmer.

Il suffit de se rendre au rendez-vous fixé sur la place de l'église à 9h15 lors d'une prochaine sortie, soit :

- **6 octobre,** Vouvray-sur-Loir, 2 boucles de 10 km (possible d'en effectuer une seule),
- **3 novembre,** 17 km sur l'ancien trajet du tramway Mamers-Alençon,
- **11 novembre :** brevets du randonneur sarthois à Neuville (Organisation du CDRP),
- **1er décembre,** dans le Perche à Souvigné-sur-Même, 15 km.

Il existe également de nombreuses autres sorties organisées par l'ASCPR et S.B. de Pruillé, nos partenaires.

Enfin, il est possible de vous procurer les circuits de la commune et ceux avoisinantes : une vingtaine de circuits sont proposés dans les plaquettes, en vente à la mairie (3 € la pochette complète et 1 € le dépliant de St-Georges).

Contacts :
S. Lorillier (président) Tél. 02.43.47.19.26
E. Ploquin (secrétaire) Tél. 02.43.47.13.86
G. Bertin (trésorier) Tél. 02.43.47.14.07

2nde saison pour Le Fianchetto

L'association des échecs a repris ses activités depuis le début du mois. **Tous les vendredis de 19h30 à 22h00,** il vous est possible de venir jouer aux échecs à l'ancien presbytère (sur le côté gauche de l'église).

Tarif : 15 € pour les moins de 15 ans et 30 € par adulte.

Nouveauté : Pendant la saison hivernale et hors vacances scolaires, Le Fianchetto propose une seconde plage horaire : **le mercredi de 14h30 à 17h00 du 2 octobre au 26 mars.**

Tarif : gratuit pour les inscrits du vendredi sinon 8 € pour les moins de 15 ans et 15 € par adulte.

Renseignements auprès de Jean-Claude Bouttier : 06.72.13.79.91

Reprise de la gymnastique douce et tonique à Saint Georges Bien Etre

Début septembre, les cours ont repris dans la bonne humeur et la convivialité avec Patricia Hascoët, fidèle professeur.

Un cours de gym douce a lieu tous les mardis à 17h45 pendant une heure suivi d'un cours de gym tonique à 18h45. Pour celles ou ceux qui ne sont pas disponibles le mardi, vous avez la possibilité de vous défouler à la gym tonique le mercredi à 20h30.

Pour les indécis, il est possible à tout moment de l'année de venir faire un cours d'essai.

L'assemblée générale aura lieu le 19 novembre prochain à 20h à la salle associative. L'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et d'élire un nouveau bureau.

Contact : Mme Chable au 02.43.47.20.94

Entente Sportive de Saint Georges Du Bois :

Une entente avec les communes du Bocage Cénomans et des environs

Lors de l'assemblée générale du 15 juin dernier, **Stéphane Coubard a été réélu président.** Les vice-présidents sont Michel Guiard et Camille Houdbine. Yannick Métayer est nommé secrétaire et Liliane Gaine, trésorière.

Le club a annoncé une nouvelle entente entre les communes de la communauté de communes du Bocage Cénomans, Degré, La Quinte et Coulans-sur-Gée.

Pour les moins de 18 ans (22 joueurs), les entraînements et les matchs se déroulent à Chaufour-Notre-Dame. Pour les moins de 15 ans (31 joueurs, soit deux équipes), les entraînements auront lieu à Saint-Georges-du-Bois, les matchs à Pruillé-le-Chétif. En moins de 13 ans, les 69 joueurs (dont 19 de Coulans-sur-Gée et Trangé) sont divisés en six équipes. Deux s'entraîneront et joueront à Etival-lès-Le Mans, deux autres à Chaufour, une équipe à Coulans-sur-Gée et une autre à Trangé.

L'école de football a repris depuis le mercredi 4 septembre 2013 sous la responsabilité de Patrick Lenoir et de Jean-Luc Jarrier.

Les équipes jeunes U7, U9, U11 (moins de 7 ans, 9 ans et 11 ans) peu étoffées la saison dernière (environ 20 joueurs pour les 3 catégories) ne permettaient pas d'avoir des équipes homogènes. Le club recherche donc de nouveaux joueurs dans ces catégories. **Nous invitons les parents qui ont des enfants âgés entre 6 ans et 11 ans à venir découvrir notre club les mercredis à partir de 14h30.**

Afin de structurer et d'asseoir l'école de foot en vue d'une labellisation future, les dirigeants recherchent des éducateurs (connaissance du football) et bénévoles (parents aussi) pour suivre les équipes de jeunes. Plus ils seront nombreux, plus la tâche sera facile et moins contraignante. L'entente sportive sera heureuse de vous accueillir en son sein.

Entraînements jeunes : mercredi 14h30 à 16h30
Matches : samedi 14h30

Tarif annuel : 40 € pour les U7-U9-U11 et 50 € pour les U13-U15-U18.

Responsables :
Lenoir Patrick (Tél. 06.86.26.22.63)
et Jarrier Jean-Luc (Tél. 06.84.79.26.56)
Administratif :
Métayer Yannick (Tél. 02.43.47.23.62)

L'équipe seniors évolue en 2ème division de district cette saison. Vous pourrez venir les soutenir à domicile les dimanches suivant :

- 13 octobre à 15H30 contre Rouillon
- 3 novembre à 15H00 contre Allonnes
- 17 novembre à 15H00 contre Spay
- 8 décembre à 15H00 contre Auvers-Poillé

www.tcsg.clubeo.com

Dernière minute : nous apprenons la démission du Stéphane Coubard de sa présidence.

Muriel Guegan à droite prend le relais de Nadège Vayer.

Le plein de nouveautés chez Les P'tits Loups

À l'occasion du spectacle de fin d'année, l'association « les P'tits Loups » a complètement renouvelé son bureau.

Muriel Guegan a été élue Présidente et est entourée de Josette Catois, vice-présidente et Marie-Pierre Ménard trésorière. L'association propose diverses activités à l'année :

- **La Guitare, le lundi et le mercredi**
  Jean Hervé dispense des cours de guitare au presbytère avec 11 enfants de 7 à 11 ans et 21 adultes (quelques places encore disponibles)
- **Le Modern' jazz, le lundi**
  Laurence a redémarré ses cours à la salle associative avec des enfants de 4 à 12 ans et, cette année, 1 groupe d'adultes (quelques places encore disponibles dans les groupes)
  Contact : Josette Catois au 02.43.47.15.97
- **La Zumba, le jeudi**
  Le cours d'essai gratuit avec Céline du 12 septembre dernier à 20h30 a réuni plus de 120 personnes. Le succès de cette activité a dépassé les espérances. Face à cette réussite, un premier cours a été mis en place à 20h15 et est complet. Il privilégie les adolescents. Un second cours a lieu à 21h15 avec encore quelques places disponibles
  Contact : Muriel Guegan au 06.51.47.82.72

Prochainement pendant les vacances de la toussaint, les p'tits loups vous proposent :

- **Stage de 4 jours poney/cheval, à partir de 6 ans**
  Les 21/22/24 et 25 octobre de 9h30 à 16h30 avec déjeuner des enfants et ados sous la surveillance du Centre
  Préinscription obligatoire avant le 15 octobre au 02.43.76.46.28
- **Stage d'initiation de 4 jours au hip-hop, à partir de 12 ans (20 ados maxi)**
  Du 28 au 31 octobre de 17h00 à 19h00
  Préinscription obligatoire avant le 15 octobre au 06.51.47.82.72
- **Stage Découverte de la sophrologie, activité ouverte à tous**
  Le lundi 21 octobre de 20h30 à 21h30
  Renseignements et préinscriptions au 06.07.76.04.01
- **Stage d'initiation à la salsa Cubaine, salsa Portoricaine et la bachata, seul(e) ou en Couple**
  Le jeudi 24 octobre de 20h à 22h
  Renseignements et préinscriptions au 02.43.47.15.97
- **Stage Initiation à la méthode Pilâtes**
  Le jeudi 31 octobre de 20h30 à 21h30
  Renseignements et préinscriptions au 06.51.47.82.72

VENEZ NOMBREUX

Coordonnées de l'association :
06.51.47.82.72 ou
assoclesptitsloups@laposte.net

La méthode Pilâtes est un ensemble d'exercices physiques décrit dans plusieurs livres par Joseph Pilâtes au début du 20ème siècle. Cette méthode, appelée « contrologie » par son auteur, consiste à encourager l'esprit à contrôler les muscles intervenant dans l'équilibre ou la colonne vertébrale. L'objectif étant de renforcer les muscles faibles ou de décontracter les muscles trop tendus.

Nouveau : L'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne

A partir de début octobre 2013, l'A.S de Pétanque Boisgeorgienne sera prête à accueillir tous ses nouveaux adhérents.

Inscrite au journal officiel depuis le 12 août 2013, l'association a pour but de réunir tous les amateurs de pétanque. Cette année, elle ne sera pas dépendante de la Fédération Française de Pétanque car l'équipe dirigeante souhaite privilégier les petites rencontres et les petits tournois afin que chacun et chacune puisse se faire plaisir dans une ambiance conviviale.

Le bureau est composé de :
Président - Gino Gaisne 06.27.17.47.07
Secrétaire - Francis Blin 06.21.80.73.66
Trésorière - Nathalie Pasteau 06.81.49.40.14

Les associations de la commune :

Association	Contact	Téléphone
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07
A Pleine Page (bibliothèque)	Elisabeth BOUTEILLER	02.43.47.25.74
Accueil Périscolaire	Nathalie ABOU-NOUH	02.43.47.08.08
Akiltoor (jeux de sociétés)	Jean-Christophe BONGARD	06.75.48.73.73
Club des Ainés Ruraux	Max MORANCE	02.43.47.24.66
Conseil Local Parents d'Elèves	Michel LEJEUNE	02.43.87.19.08
Détente Loisirs Plein Air (randonnées pédestres)	Serge LORILLIER	02.43.47.19.26
Entente Sportive (football)	Michel GUIARD (vice-président)	02.43.47.18.18
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.47.22.07
Le Fianchetto (échecs)	Jean-Claude BOUTTIER	06.72.13.79.91
Loisirs Enfance Jeunesse (centre aéré)	Gilles PIRON	02.43.47.23.50
P'tits loups (activités enfance)	Muriel GUEGAN	06.51.47.82.72
Saint Georges Bien être (gymnastique)	Madeleine CHABLE	02.43.47.20.94
Tennis Club de St Georges	Pierrick ROLLAND	tcsg@live.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur toutes les associations de la commune sur le site internet de la communauté de communes : http://www.cc-bocage-cenomans.fr/

Rétrospectives

16 juin
Un Bric-à-brac sous le soleil

Avec un ciel très ensoleillé, le bric-à-brac du club de football, a été couronné de succès. Bien rodés depuis de nombreuses années, les bénévoles du club se sont mobilisés pour assurer la restauration à la pause de midi et la buvette tout au long de la journée. L'occasion pour les exposants et les chineurs de partager un bon moment de convivialité. Quant aux enfants, ils ont pu tester leur agilité au manège en attrapant le pompon !

30 juin
Fête de l'école

Coutume incontournable en fin d'année scolaire, la fête de l'école est un rendez-vous annuel très convivial. Organisée par l'association locale des parents d'élèves, elle a débuté par un pique-nique ouvert à l'ensemble des habitants de la commune au groupe scolaire Trompe-Souris.

En début d'après-midi, les enfants des classes de maternelle ont présenté quelques morceaux choisis des productions de l'année et ainsi pu offrir un spectacle de qualité avant l'ouverture des stands dont les bénéfices alimentent la coopérative scolaire.

22 juin
La fiesta des P'tits Loups

13 septembre
Diapo-voyage en Ouzbékistan

Depuis plusieurs années maintenant a lieu en septembre une soirée diaporama sur un pays en particulier.
Ceci grâce à la complicité de notre couple voyageur Jean-François et Sylvie Virieux, qui nous ont fait partager leur périple à la découverte des richesses patrimoniales, architecturales et culturelles de ce pays avec de somptueuses mosquées, minarets et autres medersas. Si l'on peut regretter une faible assistance boisgeorgienne, la soirée fut néanmoins enrichissante à la découverte de ce pays ouvert sur l'Europe après avoir été sous la domination russe.
Un pot de l'amitié a permis de continuer les échanges avec les conférenciers d'un soir.

Calendrier des animations - Saint Georges du Bois

18 octobre	Assemblée Générale Tennis – 20h - Salle Associative
7 novembre	Réunion publique sur l'architecture de la future école primaire – 20h30 - Mairie
8 novembre	Thé dansant ouvert à tous animé par Brigitte Poussin, organisé par l'UNC-AFN – 14h à 19h - Salle de Pruillé le Chétif
10 novembre	Thé dansant organisé par les Aînés Ruraux – 14h - Salle associative
11 novembre	Cérémonie de la fin de la 1ère Guerre Mondiale • 10h30 Messe à l'église de St Georges du Bois • 11h30 Dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts
16 novembre	Conte « ILETAIT2FOIS » animé par Françoise Suhard et organisé par A Pleine Page – 16h30 - Salle associative
19 novembre	Assemblée Générale Saint Georges Bien Etre – 20h - Salle Associative
7 décembre	Repas de fin d'année des Aînés Ruraux – 12h - Salle associative
12 décembre	Bûche de Noël des Aînés Ruraux – 14h - Salle associative
15 décembre	Animation de Noël • 15h à la salle associative, le spectacle conté et musical « Le Voyage de l'imaginaire » par l'association Coloquinte suivi de l'arrivée du Père Noël et du goûter offert aux petits boisgeorgiens, • 16h30 à l'église, concert le Quatuor de clarinettes de Série Limitée.
5 janvier	Vœux de la municipalité – 11h - Salle associative

Retrouvez toutes les actualités et animations de votre commune sur le site du Bocage Cénomans.
www.cc-bocage-cenomans.fr

Le sarto à fromage
Damien Valente
vous propose ses fromages fermiers
de montagnes Auvergne, Jura,
Savoie

Sur le marché du mercredi
Place de la Mairie à St Georges
Commandez au 06 69 66 46 74

Infos sociales

Assistante Sociale du Secteur

Josette Beauchaine tient une permanence chaque **1er jeudi du mois** à la Maison du Service Public au 8 rue de Sablé, de 9H30 à 11H00 sur rendez-vous ou au Centre Socioculturel d'Allonnes, avenue Général de Gaulle le lundi de 9H30 à 11H00 sur rendez-vous.
Tél : 02.43.39.11.70

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi…). Les permanences ont lieu à la mairie les jeudis matin de 9H00 à 12H00 les 17 et 31 octobre, 14 et 28 novembre, et 12 décembre.
Tél. : 02.43.77.20.60

C.L.I.C.

Espace d'information au service des personnes âgées :

Le Centre Local d'information et de Coordination pour les personnes âgées et/ou handicapées de plus de 60 ans est un service gratuit ayant pour mission de les informer sur tous les aspects de la vie quotidienne.

Une coordinatrice est à votre disposition sur différents sujets (vie sociale, loisirs, amélioration habitat, lieux d'hébergement, prestations et aides financières, aides à domicile, santé et soins).

Elle vous rencontre à votre domicile ou sur son lieu de permanence.

CLIC 11, avenue François Cevert
72700 ALLONNES - Tél : 02.43.21.10.20
Services et Soutien à domicile

Familles rurales

Céline Cordeau, agent d'accueil du secteur, vous propose une évaluation personnalisée de vos besoins, devis gratuit et information sur les aides financières possibles le lundi de 14h à 16h à la Maison du Service Public au 8 rue de Sablé.
Tél. : 02.43.39.34.36
Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Réseau voisineurs : C'est une activité gratuite. Des bénévoles de l'association se proposent de vous rendre visite pour discuter autour d'un café, jouer aux cartes, ou toute autre activité que vous souhaitez partager.
Contact : Amélie Louvel au 02.43.39.75.00

Maison des services ADMR La Suze Sur Sarthe

propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,..)

Renseignements : Madame Clion
Tél : 02.43.21.03.05

Association de consommateurs

Valérie Morvan vous reçoit tous les 2è mercredis de chaque mois de 16H00 à 17H00 au 8 rue de Sablé.

Veille Itinérante :

> Une garde de nuit itinérante pour les personnes âgées, malades, handicapées… 7 jours sur 7 de 21H00 à 6H00

> SOS Garde d'enfants fonctionne 7 jours sur 7 et 24 H / 24 pour des besoins ponctuels ou réguliers, horaires décalés)

Dominique Moineau se tient à votre disposition au 02.43.39.75.05

Infos pratiques

Mairie

02.43.47.18.87 mairie-sgdb@orange.fr

> **Secrétaires :** Véronique Cabaret, Evelyne Bazoge, Christine Vincent

> **Permanence des Elus :**
- Le Maire, Franck Breteau, reçoit le samedi matin de 10h à 13h30
- Guy Jarrier, maire adjoint de l'urbanisme et Béatrice Pineau, maire adjointe chargée des Affaires Sociales reçoivent sur rendez-vous.

> **Horaires d'ouverture :**
- Lundi : 15H30 - 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 - 12H00 et 15H30 - 18H00
- Samedi : 9H30 - 12H00

> **Photocopies :** en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi, le samedi de 9H30 à 12H00

Location de la salle associative

au 24 rue de Sablé (408,05 m²) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00.
Information à la mairie ou sur le site internet : www.cc-bocage-cenomans.fr

Agence Postale Communale

- Le lundi : 15H30 - 17H45
- Mardi mercredi jeudi vendredi : 9H00 - 12H00 / 15H30 - 17H45
- Le Samedi : 9H30 - 11H45

Levées du courrier : en semaine dernière levée à 15H30 et le samedi à 11h00.
Tél : 02.43.21.33.67

Bibliothèque "A Pleine Page"

- Lundi et jeudi : 16H30 - 18H30
- Mercredi : 10H00 - 12H00 / 16H30 - 18H30
- Samedi : 10H00 - 12H00

Collecte Ordures ménagères - déchets verts

> **Ordures ménagères :** le lundi (bac roulant à déposer la veille)

> **Tri sélectif :** le mercredi (caissette bleue à déposer la veille)

Et, sur présentation du macaron de la Communauté de Communes du Bocage Cénomans (disponible en mairie ou à l'hôtel communautaire) :

> **Déchets verts** au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival)
- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H à 18H

> **Déchets encombrants** et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon)
- Lundi 14H à 18H
- Mercredi et vendredi 9H à 12H00
- Samedi 9H à 12H00 et de 14H à 18H00

Composteurs / bacs bleus

Vous désirez diminuer, mieux trier vos déchets ? Des composteurs et des bacs bleus sont disponibles à l'hôtel communautaire. Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30 %. N'hésitez plus !
Tél : 02.43.83.51.97

Transport - Ligne 8

(Le Mans - Noyen - Sablé)
Dépliant TIS disponible en mairie et sur le site internet : www.lestis72.com

Éditeur de la publication : Mairie de St Georges du Bois - Directeur de publication : Franck Breteau - Comité de rédaction : élus de la commission communication, Céline Rolland / Laurent David - Photos : Mairie de St Georges du Bois - Conception / Maquette : Atmosphère Communication - Impression : Numeriscann'24 - Couverture : Chemin piétonnier reliant l'Etang à la commune de St Georges du Bois - Dépôt légal : Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint - Tirage : 950 exemplaires.

Numéros utiles

Mairie
02 43 47 18 87

Communauté de Communes
02 43 83 51 97

École Trompe-Souris
02 43 47 11 48

Allo Services Publics Renseignements administratifs
3939

Médecins
Dr Barré - Dr Clotteau - Dr Medina - Dr Moreau-Cordier
02 43 47 17 17

Dentiste
Dr Duclos
02 43 47 22 96

Kinésithérapeute - Ostéopathe
Manuel Dumont
02 43 88 47 81

Pédicure Podologue
Céline Chauveau
06 67 88 75 15

Pharmacie
Blandine Louapre
02 43 47 18 82

Pharmagarde
08 25 12 03 04

Centre Hospitalier
02 43 43 43 43

Gendarmerie de Coulans sur Gée
02 43 88 82 06

Centre Antipoison
02 41 48 21 21

Pompiers
18 / 112 (portable)

SAMU
15

Urgences
17

© Atmosphère LE MANS 02 43 72 58 04